

AG FAPPO 2016

Comité :	FAPPO
Date :	13 septembre 2016
Heure :	19h30-22h45
Lieu :	CEC André-Chavanne
Participants :	Mme Caroline Vinzio-James (APE Calvin), M. Pascal Archimi (Président APE Calvin), M. Pascal Pupet (Co-président APE CECG De Staël), M. Fabrice Puntel (De Staël), M. Olivier Hohl (trésorier FAPPO), Mme Anne Berthoud (Présidente APE Candolle), Mme Patricia Verduron (APE Candolle), Mme Sophie Lhote (APE Candolle), Mme Fabiana Giovannini, Mme Samah ElHabib (APE CEC André Chavanne), Mme Oana Toporpop (APE CEC André Chavanne), Mme Emanuelle Clément (Présidente CEC André Chavanne), Mme Tassa Ribeiro (APE CEC André Chavanne), Mme Giovanna Bianchi (APE De Saussure), M. Pascal Droxhave (Président APE Emilie Gourd)
Excusées	Mme Francine Betran (présidente FAPPO), Mme Véronique Célik (APE Emilie Gourd)

ORDRE DU JOUR :

1. Tour de table.....	1
2. Approbation PV AG 2015.....	2
3. Rapport de la présidente.....	2
4. Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes.....	2
5. Délégués APE au sein de la FAPPO.....	2
6. Elections statutaires.....	3
7. Statuts FAPPO.....	3
8. Proposition pour les missions de la FAPPO.....	3
9. Date des prochaines réunions FAPPO.....	3

1. Tour de table

Nous faisons un tour de table. Il est constaté que le nombre de membres par APE a tendance à décliner. Calvin et André-Chavanne sont les plus importantes. Nous échangeons sur les façons de « recruter » des membres. Nous ne pouvons cependant pas encore dresser une image claire de la composition des associations car certaines AG n'ont pas encore eu lieu. Olivier Hohl nous fait part de sa crainte quant à l'APE de l'ECG Henri-Dunant qui devra se mettre en veilleuse si de nouveaux membres ne se présentent pas cette année.

De nombreuses écoles ne sont pas représentées, très peu d'ECG et EC. Nous avons reçu une liste de parents qui seraient intéressés de créer/faire partie d'une APE à l'ECG Jean-Piaget. Sujet à suivre. Nous allons aussi nous renseigner sur l'APE de Rousseau qui semble dormante.

Fabiana Giovannini, qui assiste à l'AG en tant qu'externe (pas d'APE dans l'école de son enfant) présente spontanément son travail sur l'évaluation, qu'elle a rédigé dans le cadre de son emploi en tant qu'enseignante spécialisée.

Les représentantes de Candolle nous font part du souci de transport rencontré par les élèves dont le collège a été déplacé à la Seymaz. Les bus sont bondés, la situation n'est pas acceptable en ce qu'elle engendre soit de nombreux retards soit de longs trajets. La FAPPO va soulever ce sujet auprès de Madame E.T. ou de M. Rudaz, et il est suggéré qu'elles reprennent contact avec le directeur du collège et/ou avec les TPG dans l'immédiat.

2. Approbation PV AG 2015

Le PV de l'année passée est approuvé par les membres présents.

3. Rapport de la présidente

Pascal Pupet lit le document comme il a été transmis jour-même. Une clarification va être faite quant au paragraphe consacré au soutien à l'augmentation des exigences demandée par la Confédération concernant l'obtention de la maturité : il n'y a pas eu de concertation sur le sujet parmi les APE, cependant il est unanimement constaté que le débat n'a pas lieu d'exister puisque Genève a déjà durci les conditions d'obtention.

4. Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes

Olivier Hohl nous lit son rapport.

L'exercice 2015-2016, avec son bouclement au 31.08.2016, donne un actif de CHF 9'981.38, un produit de CHF 660.60, des charges de CHF 482.85 et un bénéfice de CHF 177.75

Nous devons décider pour l'année 2016/2017 si nous voulons encore cotiser ou non à la FAPERT. La cotisation s'élève à environ CHF 250/ann, dépendant du nombre de membres que nous avons. Nous n'assistons pas à leurs réunions qui ont lieu loin de Genève.

Le rapport a été approuvé par la vérificatrice Mme Anne Chevalley ainsi que par Fabrice Puntel présent ce soir. Olivier qui démissionne en tant que trésorier accepte d'être vérificateur l'an prochain.

5. Délégués APE au sein de la FAPPO

La liste des délégués sera transmise ultérieurement car toutes les APE n'ont pas encore tenu leur AG et déterminé les membres qui seront délégués FAPPO.

Il est décidé que dorénavant la FAPPO n'enverra ses communications qu'aux délégués FAPPO, charge à ces derniers d'en assurer la transmission aux autres membres de leurs comités respectifs.

6. Elections statutaires

Décharge du trésorier Olivier Hohl, décharge de la présidente Francine Betran, décharge des vice-présidents Pascal Pupet et Caroline Vinzio-James.

Elections de

Pascal Archimi : trésorier

Caroline Vinzio-James : vice-présidente

Pascal Pupet : président

Pascal Pupet déclare qu'il est volontiers disponible pour présider la FAPPO, apprécie la confiance témoignée en relevant que seul un comité solide, engagé et travaillant sur des priorités permettra de faire avancer les choses.

Pas de secrétaire, il est décidé à ce stade que chaque APE qui reçoit prend le PV.

7. Statuts FAPPO

Pascal Archimi résume les statuts de la FAPPO et rappelle les points importants à observer.

8. Proposition pour les missions de la FAPPO

Pascal Pupet commente la « feuille de route » rédigée cet été par plusieurs membres du comité. Des suggestions sont faites, une nouvelle mouture est proposée pour validation et détermination de sa diffusion.

9. Divers

Nous nous penchons sur la question des cotisations et du rôle de la FAPPO.

Nous devrions rencontrer la présidente de la FAPECO.

Un comité « Site internet » est désigné, dont Pascal Archimi, Sophie Lhote, Pascal Pupet, Oana Toporpop sont membres. Charge à eux de faire une proposition de nouveau site dans les meilleurs délais.

10. Date des prochaines réunions FAPPO

25 novembre 2016	Emilie-Gourd	19h30
25 janvier 2017	De Staël	19h30
15 mars 2017	Calvin	19h30
26 avril 2017	De Saussure	19h30
24 mai 2017	A définir	19h30
13 septembre 2017	AG André-Chavanne	19h30